



Canada : la mort sur demande s'applique désormais aussi aux bébés



En 2021, une loi sur la légalisation de l'euthanasie a été introduite au Canada. Depuis cette révision de la loi, le Canada détient le record du nombre de cas d'euthanasie. La mort sur demande a augmenté de 60 % depuis lors et nulle part ailleurs dans le monde on ne tue médicalement autant de personnes « sur demande » qu'au Canada. Et comme si cela ne suffisait pas, la mort sur demande pour les bébés et les jeunes enfants serait désormais possible...

En 2021, une loi sur la légalisation de l'euthanasie a été introduite au Canada. Depuis cette révision de la loi, le Canada détient le record des cas d'euthanasie. La mort sur demande a augmenté de 60% depuis lors, et nulle part ailleurs dans le monde on ne tue médicalement autant de personnes « *sur demande* » qu'au Canada.

Médical Assistance in Dying en abrégé MAiD, (euthanasie médicalement assistée), est un programme du gouvernement canadien qui n'a été conçu à l'origine que pour de rares cas d'adultes gravement malades. Kla.TV a déjà rapporté (kla.tv/26472) que les personnes pauvres et souffrant de troubles psychiques - et même les enfants à partir de 12 ans, ceux qu'on appelle les « *mineurs émancipés* » - devraient également avoir la possibilité de mourir « *volontairement* » afin de ne plus être une charge pour la société.

Seule la forte opposition de la population à l'extension de l'euthanasie aux personnes souffrant « *uniquement* » de troubles psychiques a incité le ministre de la Santé canadien Mark Holland à repousser le projet à mars 2027. Sa justification fallacieuse est qu'il n'y a pas assez de médecins au Canada, notamment de psychiatres, pour évaluer les malades mentaux qui veulent mourir.

Mais les projets récemment annoncés par le Canada de légaliser « *l'euthanasie* » des jeunes enfants et des nourrissons montrent clairement où l'on va : MAiD réalise ce que beaucoup craignaient : Il semble s'agir d'un programme visant à étendre l'infanticide au lieu de l'euthanasie, également connue sous le nom de « *mort dans la dignité* », selon une citation tirée du rapport de naturalnews.com.

Petit à petit, tous les autres groupes de population « *gênants* », tels que les toxicomanes ou les dépressifs, font également l'objet de discussions. Les plans de suicide imposés vont-ils être étendus ?

Certains critiques affirment que le système actuel d'euthanasie est défectueux, car il pousse vers l'euthanasie des personnes qui souffrent d'un manque de traitement ou de soutien. Les nouvelles locales ont fait état de certaines personnes qui, selon leurs propres dires, ont recours à l'euthanasie parce qu'elles manquent d'un logement adéquat ou d'un autre soutien et qui ont justifié leur demande d'euthanasie par un besoin financier et une contrainte. Un exemple : « *Grâce à la réglementation de l'euthanasie au Canada, j'ai appris que je n'avais pas les soins et le soutien dont j'avais besoin pour vivre. (...) J'ai été contraint à l'euthanasie par l'abus, la négligence, le manque de soins et les menaces.* »

Devant la commission permanente de la justice et des droits de l'homme, un homme a déclaré : « *Le gouvernement me considère comme une ordure superflue, un râleur, un inutile*

et un emmerdeur ».

Au cours du débat, il y a eu des accusations encore plus drastiques et amères contre les soins de santé.

Au-delà de la représentativité de telles déclarations sur la loi sur l'euthanasie au Canada, elles abordent des points délicats. « *Un débat sur les abîmes* », pouvait-on lire dans un autre article.

À quel moment la société trace-t-elle une limite à l'abîme et au consentement à l'euthanasie ? Car le fait est qu'une limite est clairement franchie ici. En étendant l'euthanasie aux nourrissons, le Canada devient un régime d'homicide. « *Un nourrisson n'a pas conscience de lui-même et ne peut pas "se suicider"* », selon naturalnews.com. Plus loin, on peut lire : « Les nourrissons veulent vivre, manger et être tenus dans les bras de leurs parents ». Comment un bébé pourrait-il consentir à un suicide assisté ?

Louis Roy, du Collège des médecins de la province de Québec, a expliqué son idéologie devant la Commission spéciale sur l'aide médicale à mourir de la Chambre des communes. Le Dr Roy estime que dans les cas où un enfant naît avec de « *graves malformations* », il n'est pas exclu que cet enfant préfère mourir plutôt que de devoir vivre toute sa vie avec de tels problèmes. Selon lui, les nouveau-nés qui naissent avec de graves malformations ou des syndromes graves et sévères devraient avoir droit à une mort médicalement assistée. Mais puisqu'un tel nourrisson ne peut pas décider s'il veut vivre ou mourir, qui prendra cette décision pour lui ? Les médecins ou même les parents « *inquiets* » ? Sans parler du risque que, sous couvert d'« *euthanasie* », on se débarrasse de personnes qui ne font que coûter de l'argent à l'État et au système de santé au lieu de payer des impôts. Qui peut alors répondre à la question de savoir si une vie vaut la peine d'être vécue ou non ? Et qui veut assumer le poids de cette décision avec toutes ses conséquences ?

Stefanie Green, une fervente du programme MAiD qui a déjà accompagné plus de 300 personnes vers la mort, est l'un de ces médecins qui pratiquent le suicide assisté. Auparavant, le Dr Green s'occupait des soins en début de vie, elle s'est spécialisée dans la santé des nourrissons et des mères, mais elle s'est maintenant tournée vers les « soins » en fin de vie. « *L'un est l'admission, l'autre la sortie* », a plaisanté le Dr Green à CTV News en avril 2022. « *Ils se ressemblent en ce sens qu'il s'agit dans les deux cas de moments incroyablement intimes. Ce sont des étapes importantes dans la vie d'une personne. Ils sont très intenses.* » Elle décrit le moment où elle administre les médicaments de la mort comme un « *sentiment fort* ». Cette déclaration troublante fait dresser l'oreille. Et on se demande si elle ne cache pas une jouissance de la mort ? Quoi qu'il en soit, la confession du Dr Green rappelle aussi fortement ce qu'on appelle les « *anges de la mort* », des personnes qui étaient généralement infirmières ou médecins dans des professions médicales et qui « *déliciaient* » leurs patients de leur propre chef. Lorsque ces meurtres ont été découverts, les criminels ont souvent été condamnés comme tueurs en série !

Une autre question se pose alors : les « *rédempteurs* » autoproclamés de l'époque sont-ils devenus les « *assistants* » d'aujourd'hui ?

Le lien établi par le portail en ligne Bioedge.org sur l'augmentation significative du nombre de dons d'organes après la légalisation de l'euthanasie au Canada en 2016 n'est pas non plus anodin. Désormais, le Canada est déjà le leader mondial du don d'organes après euthanasie. Bioedge.org a fait état d'une étude américaine publiée en septembre 2022, avec des recherches sur les chiffres concrets de cette pratique controversée. Néanmoins, sur recommandation de l'Ordre des médecins du Québec, le programme canadien MAiD doit maintenant être étendu aux jeunes enfants. La possibilité de prélever et de vendre les organes d'un nourrisson - qui ne peut pas s'opposer à son euthanasie - est un business très

lucratif et peu scrupuleux, et la demande ne cesse d'augmenter.

En conclusion, il ne reste plus qu'à conclure que le programme canadien n'est plus depuis longtemps une euthanasie pour les personnes gravement malades, et que le pire de tout est que ce programme fait le jeu des plans globaux de réduction de la population, [voir à ce sujet : Les Gorgia Guidestones kla.tv/5419 et Eugénisme 2.0 kla.tv/23307 (en allemand)] dont la mise en pratique, pour le dire crûment, fait penser à une éviscération de personnes sans défense, dont peuvent s'enivrer tous ceux qui sont littéralement tombés dans le culte de Satan. [voir à ce sujet : La secte du sang II kla.tv/27305]

Ce projet ne doit jamais être accepté par la société : Chaque enfant et chaque être humain a un droit absolu à la vie, et aucun d'entre nous n'a le droit de le leur retirer.

de abu./ tt.

Sources:

Extension du programme d'euthanasie aux nourrissons

<https://www.naturalnews.com/2023-11-14-canada-expands-assisted-suicide-killing-infants-profit.html> (Original-Artikel in Englisch)

<https://fsspx.news/de/news/kanadische-regierung-prueft-zulassung-von-euthanasie-bei-kindern-16257>

<https://unwiderlegbarefakt.wixsite.com/wahrheitsiegt/post/kanada-legalisiert-euthanasie-zu-erwerbzwecken-f%C3%BCr-eltern-die-die-geburt-ihres-kindes-bereuen>

Don/commerce d'organes après euthanasie

<https://legitim.ch/die-ausweitung-des-kanadischen-euthanasie-programms-fuer-behinderte-kinder-ist-ein-vorwand-um-den-organhandel-zu-legalisieren/>

<https://www.sterbehilfe-debatte.de/neues/aktuell-2023/24-01-23-studie-organspende-sterbehilfe/>

Augmentation des cas d'euthanasie

https://www.livenet.ch/news/international/51838_kanada_starke_zunahme_der_euthanasiefaelle

<https://deutsche-wirtschafts-nachrichten.de/701471/Kanada-startet-Sterbehilfe-fuer-psychisch-Kranke> (60%-iger Anstieg für Tod auf Verlangen)

Euthanasie pour les toxicomanes

<https://www.telepolis.de/features/Kanada-Sterbehilfe-fuer-Drogenabhaengige-9341592.html>

Report du projet d'euthanasie des malades mentaux

<https://transition-news.org/kanada-erweiterung-der-euthanasie-gesetze-auf-2024-verschoben> (Widerstand in der Bevölkerung)

<https://legitim.ch/kanada-stoppt-umstrittenes-euthanasie-programm-fuer-psychisch-krank-da-es-an-teilnehmenden-aerzten-mangelt/> (Zitat Gesundheitsminister Holland)

Meurtres en série des anges de la mort

<https://www.stern.de/panorama/wissen/mensch/mord-im-krankenhaus-die-psychologie-der--todesengel--3885216.html>

Kla.TV sur MAiD

<https://www.kla.tv/26354>

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#DonOrganes - Don d'organes - www.kla.tv/DonOrganes

#AideSuicide - Aide au suicide - www.kla.tv/AideSuicide

#Euthanasie-fr - Euthanasie - www.kla.tv/Euthanasie-fr

#ReductionPopulation - Réduction de la population -
www.kla.tv/ReductionPopulation

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  Licence Creative Commons avec attribution

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.